



BULLETIN D'INSCRIPTION
Marché de Noël de Pontarlier
du vendredi 10 décembre au vendredi 24 décembre 2021
(possibilité de prolongation du 27 au 30 décembre – voir conditions au chapitre VI)

I - Localisation

Le Marché de Noël sera localisé Place d'Arçon et rue de la République à Pontarlier.

NB : L'extension du Marché de Noël, place St Pierre est réservée aux commerçants sédentaires de cette place.

II - Horaires d'ouvertures : (à confirmer)

1/ Tous les jours (y compris le week-end) : 10h – 19h ouverture obligatoire

2/ Prolongation possible (pour les volontaires) :

- du lundi au jeudi jusqu'à 20h

- du vendredi au dimanche jusqu'à 22h

Attention aucun débit de boisson après 21h30

III - Installation :

Installation dans les chalets à partir du mercredi 08 décembre 2021 à 14h.

Ouverture au public le vendredi 10 décembre à 10h.

IV- Inauguration :

Le vendredi 10 décembre à 18h30, Place d'Arçon suivie d'une réception en Mairie. Chaque commerçant participant au Marché de Noël est invité.

V – Clôture du marché

Le vendredi 24 décembre à 17h

Possibilité de libérer les chalets dès 15h ce même jour.

Attention pour le démontage un seul véhicule léger pourra accéder au site entre 15h et 17h

VI – Prolongation d'un mini marché autour de la patinoire

- du lundi 27 décembre au jeudi 30 décembre

Attention si vous souhaitez participer à cette prolongation :

Sélection : 10 chalets étant disponibles seuls 10 exposants seront sélectionnés.

Importants : Les dossiers seront sélectionnés par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi).

NB : Parmi ces 10 exposants, seules deux débits de boissons seront autorisés, en raison de l'exiguïté du mini marché et pour des questions de salubrité et ordre public.

La tenue de ce mini marché après le 24 décembre sera en fonction du nombre de participants effectifs et sera définitivement arrêtée et validée au 2 novembre 2021 selon le nombre de participants volontaires (pour rappel 10 maximum)

Horaires d'ouverture :

1/ Tous les jours (y compris le week-end) : 10h – 19h ouverture obligatoire

2/ Prolongation possible (pour les volontaires) :

- du lundi au jeudi jusqu'à 20h

Déménagement et installation possibles : entre le 24 décembre après 17h et le 25 décembre (vous pouvez être amené à changer de chalet suivant votre implantation lors du marché de Noël).

Afin de préserver la mixité des activités du 10 au 24 décembre du Marché de Noël, les participants à la prolongation ne seront pas installés automatiquement dans les chalets autour de la patinoire.

Un déménagement est donc à prendre en compte. Les participants qui durant les 1ères semaines auraient bénéficié d'un chalet d'angle, ne se verront pas garantir de poursuivre la prolongation avec ce même type de chalet.

Sécurité : durant cette prolongation, la Ville de Pontarlier ne proposera pas de gardiennage. Seules les caméras de vidéo protection seront en place. Les exposants devront prendre leurs dispositions quant à la sécurité de leurs marchandises chaque fin de journée.

Patinoire : les bénévoles de l'Oms assureront l'ouverture de la patinoire au public de 14h à 19h du 27 au 30 décembre.

Animations : les animations ne seront pas prolongées après le 24 décembre. Seule la patinoire sera proposée au public. La présence du manège devrait également être assurée.

Tarifs : 21,50 €/jour (86 €) :

Ce tarif correspond à une exonération de 50% du tarif initial suite au plan de soutien relatif à la Covid 19

Les options ci-dessous ne peuvent être attribuées systématiquement chaque année



1 volet de côté : oui non



Avec de préférence
Ouverture complète : oui non

Liste du matériel électrique utilisé :

A préciser : monophasé Triphasé :

IMPORTANT : si le paragraphe ci-dessous n'est pas rempli, aucun branchement électrique ne sera prévu pour votre chalet.

Puissance électrique nécessaire en watts :

Rappel

Votre demande d'inscription vous sera retournée, sans avoir été étudiée, si les pièces suivantes ne sont pas jointes :

- le bulletin d'inscription, daté, signé, et toutes les rubriques complétées,
- un exemplaire du règlement, daté, signé et paraphé
- **un extrait d'inscription au registre de la Chambre de Commerce, au Répertoire des Métiers, Mutualité Sociale Agricole, ou photocopie de la carte de commerçant non sédentaire, datant de moins de 3 mois.**
- une attestation d'assurance Responsabilité Civile, pour l'année 2021 dans le cadre de votre activité
- des photos récentes, en couleur, des produits présentés à la sélection

Une participation précédente ne dispense pas de fournir ces documents.

Si votre dossier est accepté, un courrier vous sera adressé avec les modalités de règlement de votre chalet.

Pour votre information les tarifs de location Place d'Arçon, rue de la République sont les suivants :

Tarif journée 27,50 €

Le Marché de Noël compte 15 jours.

Tarif marché de Noël du 10 au 24 décembre :

412.50 € pour 1 chalet

Tarif marché de Noël du 10 au 24 décembre + mini marché jusqu'au 27 au 30 décembre :

498.50 € (412.50 € + 86 €) pour 1 chalet

Ces tarifs correspondent à une exonération de 50% des tarifs initiaux suite au plan de soutien relatif à la Covid 19

Date

Cachet et signature

Précédés obligatoirement de la mention manuscrite :

"Lu et approuvé"

Dossier complet à retourner :
Mairie de Pontarlier – Service Communication
56 rue de la République - B.P. 259 – 25304 – PONTARLIER CEDEX
Renseignements : 03.81.38.82.48
v.zago@grandpontarlier.fr